

Construire le récit d'une Cellule Bien-être

Mai 2012

Objectif des récits

- Donner aux CBE l'occasion de formaliser leur expérience en cours de construction et d'en garder trace
- En faire un outil réflexif qui pourrait servir de support à des interactions avec l'accompagnateur
- Etre utile pour l'évaluation : tirer des transversalités sur base des récits de toutes les CBE mais aussi tirer des enseignements sur les configurations complexes dans lesquelles les CBE se déploient

Modalités de construction des récits

Afin de rendre compte de l'« histoire » de chaque Cellule Bien-être, l'APES-ULg a élaboré un « canevas ». Ce canevas permet de classer les informations relatives à chaque CBE en notant bien le moment et la source de chaque information, pour ensuite les modéliser et les analyser.

Une construction itérative

Le récit de chaque Cellule Bien-être, élaboré par l'APES-ULg au départ des informations présentes dans divers types de sources (propres au projet pilote CBE), est destiné à être enrichi, complété par ses représentants à plusieurs moments, environ deux fois par année scolaire. Ce travail pourra être réalisé avec l'aide d'un service extérieur. Le but recherché est de pouvoir suivre l'évolution de la CBE grâce à l'enrichissement progressif de son récit.

Consignes pour compléter les récits

Afin d'apporter un minimum de structure aux récits, tous ont été construits sur base du même modèle. Chaque subdivision du récit contient une catégorie d'informations bien précise. Au plus ces catégories seront documentées, au plus l'analyse des récits pourra être enrichissante.

Liste des variables minimales

Les catégories suivantes répertorient les données minimales devant figurer dans le récit après avoir été complétés par les représentants des Cellules Bien-être. Toute information, commentaire ou analyse supplémentaire pouvant être utile à la compréhension du récit est la bienvenue.

- Description.** Il s'agit d'une première description formelle de la CBE. Elle comprend :
 - Le nombre de membres de la CBE
 - Le profil des membres (ex : professeur de français, directeur, puéricultrice, infirmier CPMS, ...)
- Ce qui met en mouvement.** Cette catégorie vise à décrire ce qui a incité ou incite l'école à mettre sur pied une Cellule Bien-être. Il peut s'agir d'une personne, d'un constat, des valeurs, ...
 - Fonction de l'instigateur de la candidature (ex : professeur de français, directeur, puéricultrice, infirmier CPMS, ...)

- Ce qui a motivé la candidature (ex : situations problématiques, projets antérieurs, ...)
- C. **Actions.** Il s'agit des actions concrètes mises en place à l'école. Pour décrire chaque action, les éléments suivants peuvent être mentionnés :
- Si l'action est directement mise en place par la CBE ou si elle est coordonnée par celle-ci.
 - Le public cible précis pour chaque action (ex : les élèves de 2^{ème} maternelle, les professeurs qui en font la demande, ...)
 - Si l'action est complémentaire à des actions antérieures (ex : la distribution de fruits aux récréations fait suite à la venue d'une diététicienne dans l'école)
 - Le moment et la durée de l'action
 - Si l'action fait l'objet d'une exploitation pédagogique (ex : dans le cadre du cours de science, un professeur organise des activités sur la protection de l'environnement)
- D. **Partenaires, participation élèves, outils, ...** Cette catégorie vise à répertorier les ressources utilisées par la CBE. Il peut s'agir de partenaires, d'outils ou encore de l'implication d'élèves dans le dispositif. D'autres ressources peuvent éventuellement enrichir cette liste.
- Les partenaires directs de la CBE (ex : une infirmière du SPSE participe aux réunions de la CBE).
 - Les partenaires impliqués dans les actions coordonnées par la CBE (ex : La CBE a fait appel à une association pour organiser des ateliers de sensibilisation aux assuétudes).
 - Le type de participation des élèves (**Le cas échéant**) (ex : les élèves ont été consultés, les élèves prennent part au fonctionnement de la CBE, les élèves prennent part à l'élaboration des actions, ...)
 - Les outils utilisés (**Le cas échéant**) pour faciliter le fonctionnement de la CBE ou les actions qu'elle met en place (ex : Un questionnaire auprès des élèves pour évaluer les priorités de la CBE, Une formation à la gestion de projet pour les membres de la CBE, ...)
 - La communication de la CBE vers l'extérieur (**Le cas échéant**) (ex : affiches exposées à l'école, lettres aux parents, ...)
- E. **Effets et Bénéficiaires (Le cas échéant)** : Cette catégorie ne doit être remplie que si des résultats visibles dus à l'activité de la CBE ont été constatés.
- A qui, à quoi profite la CBE (ex : le climat d'école est plus serein, les résultats scolaires des élèves sont en hausse, ...)
- F. **Fonctionnement CBE.** Il s'agit d'une description de l'organisation générale de la CBE.
- Les tâches et responsabilités assumées par chaque membre de la CBE (ex : le professeur d'anglais coordonne la cellule, l'éducatrice est trésorière, ...)
 - Fréquence des réunions de la CBE
 - Moments des réunions (ex : pendant la pause de midi, après les cours, ...)
 - Lieu de réunion CBE
 - Fréquence des réunions avec le service d'accompagnement
- G. **Facilitateurs.** Il s'agit des éléments facilitant :
- Le fonctionnement de la CBE (ex : un ordre du jour est programmé pour chaque réunion, ambiance conviviale, ...)
 - La mise en place ou la coordination des actions (ex : bénévolat de parents, un partenariat avec une association, ...)
- H. **Freins.** Il s'agit des éléments freinant :
- Le fonctionnement de la CBE (ex : manque de temps pour se réunir, manque d'implication du corps professoral, ...)
 - La mise en place ou la coordination des actions (ex : manque de moyens financiers, calendrier scolaire, ...)